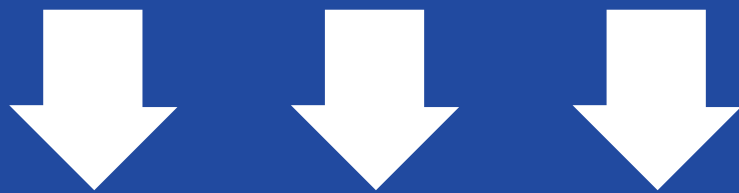


www.freemaths.fr

BACCALAURÉAT
SUJET 2

Bac S.E.S.



ANTILLES-GUYANE
2025

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Sciences économiques et sociales

Mercredi 18 juin 2025

Durée de l'épreuve : 4h00

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Une approche en termes de classes sociales suffit-elle à rendre compte de la structure de la société française actuelle ?

DOCUMENT 1

Quand elle a décidé de se séparer de son conjoint, Francine Lopes a dû réorganiser toute sa vie. Ses enfants avaient alors 4 et 8 ans. D'abord changer de logement, malgré elle. « *Nous avons fait construire notre maison, mais pour la garder il me fallait rembourser 900 euros par mois. Ça, plus la taxe foncière et la taxe d'habitation, c'était impossible* », explique-t-elle, entourée de ses deux chiens, sur le canapé de son logement social, un trois-pièces d'une cité d'Egry, dans l'Essonne. « *J'aurais bien voulu vivre ailleurs, dit-elle en jetant un regard au-dehors. Mais je n'avais pas le choix, et j'ai eu la chance que la mairie me le propose au bout de six mois.* »

Pour cette ancienne caissière, devenue vendeuse produits et services à l'accueil d'un hypermarché à vingt kilomètres de chez elle, « *le plus compliqué* » fut cependant de trouver comment faire garder ses enfants, dont elle assume seule la charge, alors que son planning l'oblige aux horaires décalés : « *Je finissais déjà régulièrement à 22 heures, je travaillais le week-end et certains jours fériés pour joindre les deux bouts et, malgré cela, payer une nounou me revenait trop cher. Ma sœur m'a aidée les premières années. Mais je les ai laissés très tôt, très seuls. C'est pour ça qu'ils m'ont demandé des chiens : avec eux, personne ne vous embête.* »

Les obstacles, comme les sacrifices, furent nombreux. Avec un salaire mensuel de 1 600 euros, complété par seulement 210 euros d'une pension alimentaire versée souvent en retard, pour payer cantine, titres de transport, téléphones, assurances, paires de lunettes et semelles orthopédiques, et aucun effort de son employeur pour adapter son planning. Il n'y eut jamais de vacances en famille. Et il a fallu aussi souscrire un crédit pour financer les études des enfants.

Francine décrit néanmoins ces péripéties avec un grand calme, presque comme une évidence. C'est que son frère, sa meilleure amie, plusieurs collègues et voisines sont, comme elle, séparés avec enfants. Et jonglent avec les plannings et les pensions. Leur situation n'a en effet plus rien d'exceptionnel.

Source : Solène CORDIER et Aline LECLERC, www.lemonde.fr, publié le 8 mai 2024.

DOCUMENT 2

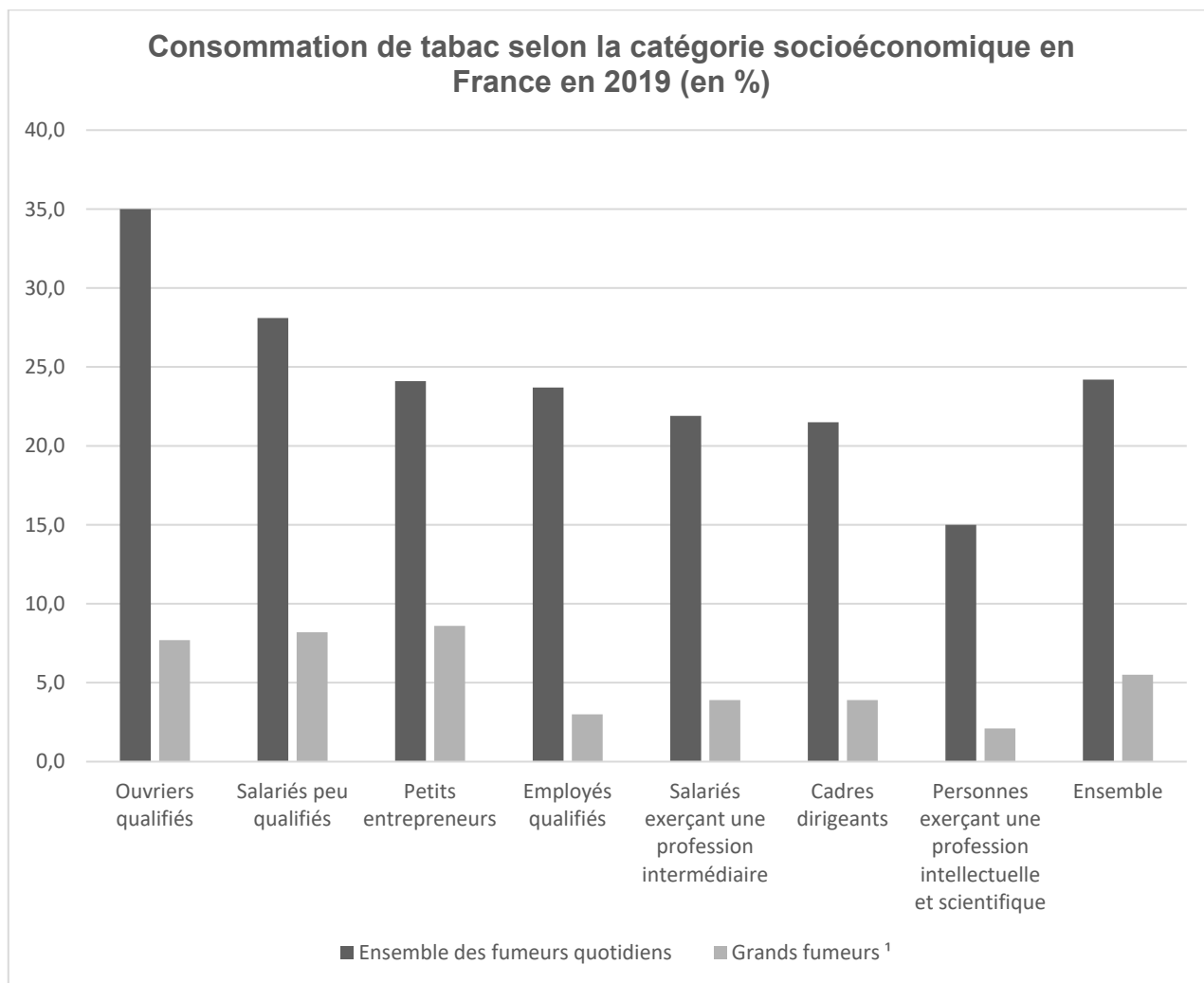
Localisation des actifs occupés selon la PCS (en %)

	Grands centres urbains	Centres urbains intermédiaires	Petites villes	Ceintures urbaines	Bourgs ruraux	Rural à habitat dispersé	Rural à habitat très dispersé	Total
Agriculteurs exploitants	2,2	3,7	3,9	4,4	21,6	43,7	20,6	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	31,5	11,0	6,6	11,1	17,3	19,0	3,5	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	56,5	9,1	4,1	10,3	10,1	9,0	1,1	100
Professions intermédiaires	38,8	11,9	5,6	11,4	15,4	15,0	1,9	100
Employés	37,4	13,3	6,0	10,2	15,8	15,1	2,2	100
Ouvriers	28,4	13,5	6,6	9,4	19,0	20,0	3,0	100
Ensemble	38,6	11,9	5,7	10,3	15,5	15,6	2,4	100

Source : d'après Olivier BOUBA-OLGA, www.blogs.univ-poitiers.fr, (données INSEE, recensement de la population), le 20 septembre 2023.

Note : En raison des arrondis, le total peut être légèrement différent de 100.

DOCUMENT 3



1 : Un grand fumeur est un consommateur quotidien de 20 cigarettes ou plus par jour.

Lecture : En France, 28,1 % des salariés peu qualifiés consomment du tabac quotidiennement, dont 8,2 % à raison de vingt cigarettes ou plus par jour.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi, âgées de 15 ans ou plus.

Source : d'après l'INSEE, (données Eurostat), 2019.

DOCUMENT 4

Écarts de salaire entre les femmes et les hommes dans le secteur privé en 2022

Caractéristiques	Salaire mensuel net (en euros)		
	Femmes	Hommes	Écart (en %)
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	4 021	4 769	15,7
Professions intermédiaires	2 399	2 724	11,9
Employés	1 855	1 930	3,9
Ouvriers	1 723	1 992	13,5
Âge			
Moins de 25 ans	1 683	1 766	4,7
De 25 à 39 ans	2 276	2 475	8,0
De 40 à 49 ans	2 585	3 008	14,1
De 50 à 59 ans	2 593	3 236	19,9
60 ans ou plus	2 748	3 719	26,1
Ensemble	2 402	2 794	14,0

1 : Y compris chefs d'entreprise salariés.

Lecture : En 2022, les femmes salariées du secteur privé gagnent en moyenne 14,0 % de moins que les hommes.

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : d'après l'INSEE, base Tous salariés, 2022.

Note : Les salaires mensuels nets sont présentés à temps de travail égal.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

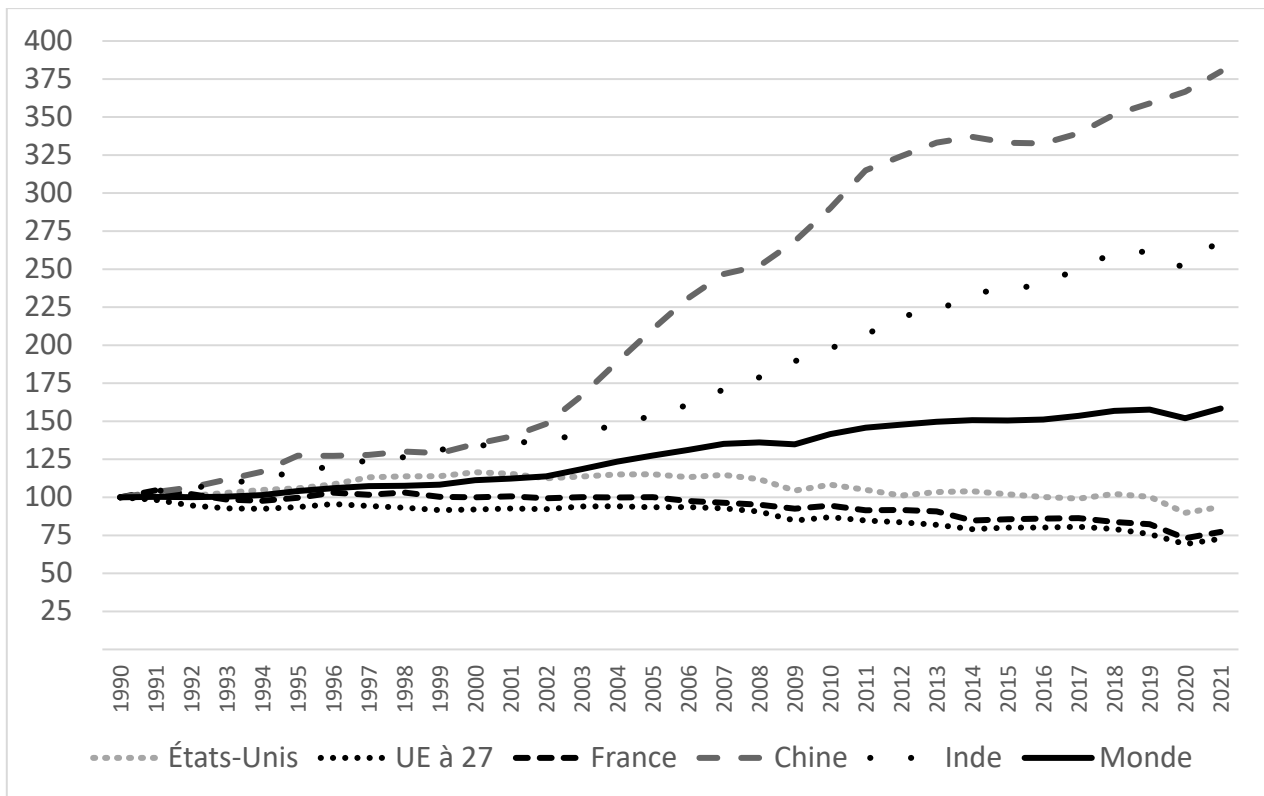
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez que les asymétries d'information sont une source de chômage structurel.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Évolution des émissions de gaz à effet de serre dans le monde entre 1990 et 2021 (indice base 100 en 1990)



Source : d'après le Ministère de la Transition Écologique, 2022.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Chine et dans le monde entre 1990 et 2021. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que les négociations internationales liées à la préservation de l'environnement sont contraintes par des stratégies de passager clandestin. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le recours au protectionnisme peut présenter des avantages.

DOCUMENT 1

[...] Le retour du protectionnisme aux États-Unis initié par le président Donald Trump a mis également un coup d'arrêt à la globalisation. En 2018, Donald Trump avait activé divers tarifs douaniers pour donner une bouffée d'oxygène aux industries affaiblies par les importations provenant du reste du monde, tout en ciblant la Chine en priorité.

L'administration Biden a maintenu ces tarifs élevés et a mis un tour de vis agressif depuis 2022 avec la mise en place d'une politique industrielle à l'ancienne.

*L'Inflation Reduction Act*¹ (2022) est un méga-programme de subventions et exonérations fiscales, à hauteur de quasi 400 milliards de dollars sur 10 ans, pour les industries engagées dans la transition énergétique. Les subventions peuvent avoir un effet de levier puissant et attirer de nombreux investissements privés américains et internationaux dans ces secteurs. Le décret favorise les entreprises installées sur le territoire américain. Par exemple, l'achat d'une voiture électrique est éligible à une subvention de 7 500 dollars par ménage à condition que le véhicule soit fabriqué dans les pays de l'ALENA² (États-Unis, Canada, Mexique). Indépendamment de la moindre efficacité sur le climat d'une politique de subventions comparée à une taxe carbone, cette politique va réorienter des investissements vers les États-Unis au détriment notamment de l'Europe. Si une entreprise internationale souhaite développer une solution de production d'hydrogène vert, le programme américain va rendre le projet plus rentable s'il est lancé aux États-Unis comparé à l'Europe. C'est par exemple le cas de la société australienne *Fortescue* qui constate la perte de l'attractivité de l'Union européenne face aux aides américaines.

Le *CHIPS and Science Act*³ (2022) est un programme de plus de 280 milliards de dollars, dont un peu plus de 50 milliards de dollars ciblent la construction d'une industrie de production de microprocesseurs avancés aux États-Unis. À ce jour, les composants avancés (circuits inférieurs à 10 nanomètres⁴) sont exclusivement produits en Asie (90 % à Taiwan et 10 % en Corée du Sud), alors que les États-Unis et l'Europe sont bien positionnés dans le design de ces composants. [...].

Source : Marc GUYOT et Radu VRANCEANU, « L'UE à l'heure du choix face au retour du protectionnisme et du chacun pour soi », *La Tribune*, 13 février 2023.

1 : Loi sur la réduction de l'inflation.

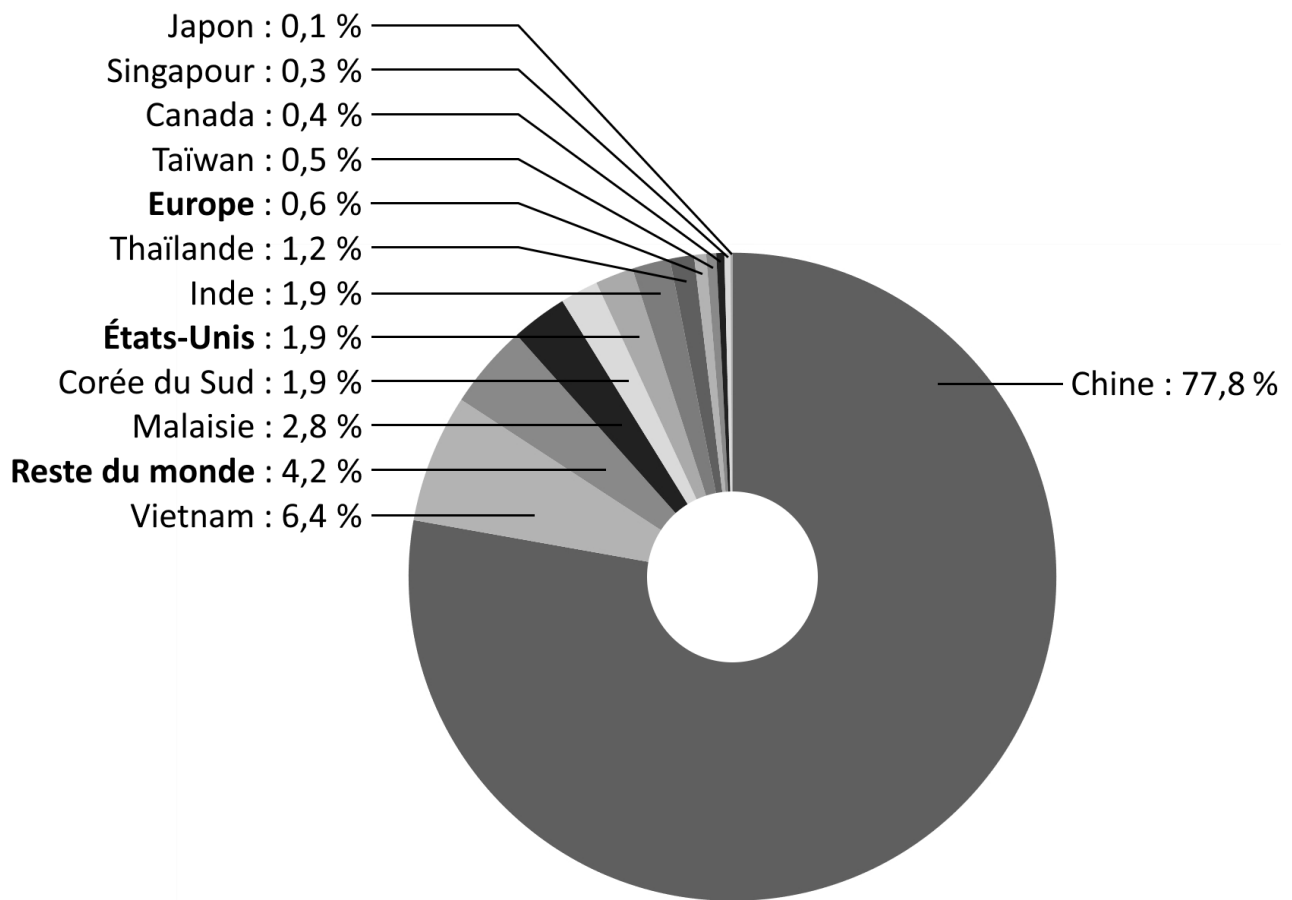
2 : Accord de Libre-Échange Nord-Américain.

3 : Loi sur les microprocesseurs et la science.

4 : Nanomètre = 1 milliardième de millimètre.

DOCUMENT 2

Part de la production mondiale de panneaux solaires¹ par pays ou grandes régions, données en %

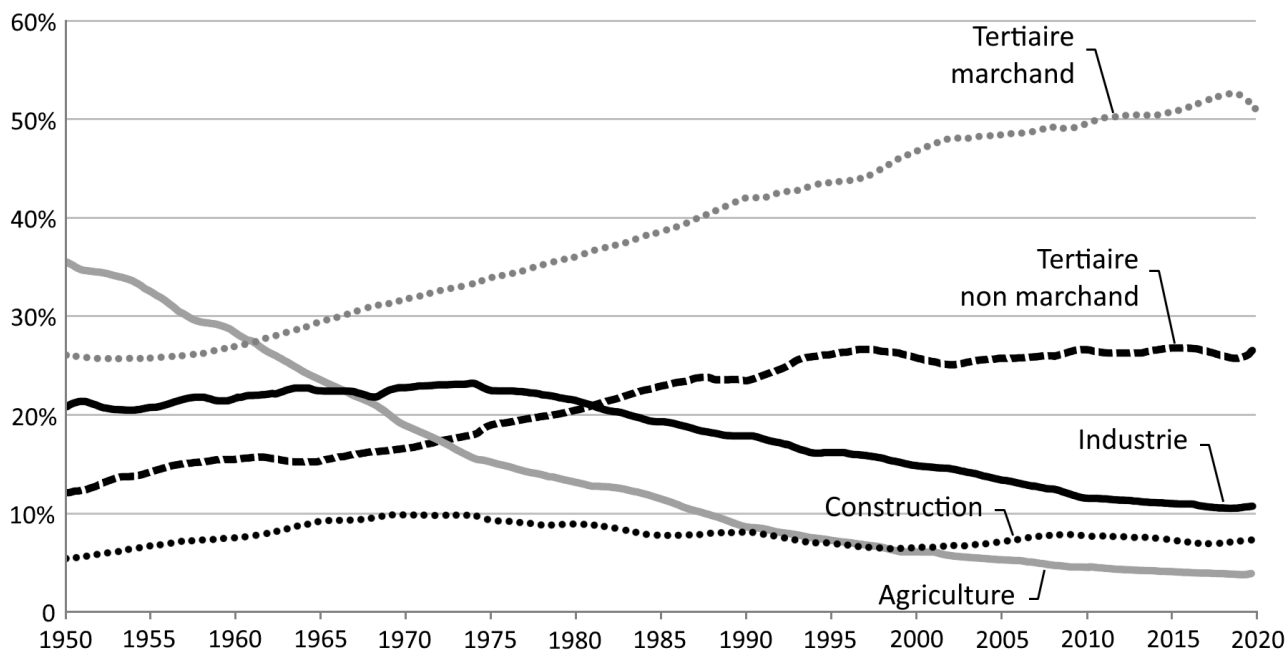


Source : d'après Agence Internationale de l'Énergie, rapport *Trends in photovoltaic applications (Les tendances dans l'utilisation du photovoltaïque)*, 2023.

1 : La production de panneaux solaires est comptabilisée dans l'industrie. En Chine, elle a été fortement subventionnée par l'État.

DOCUMENT 3

Part des emplois par secteurs d'activité en France entre 1950 et 2020, en % du nombre total d'heures travaillées dans l'année



Source : d'après EUROSTAT, 2024.

Lecture : En 1950, 20 % des heures travaillées en France l'étaient dans l'industrie (hors construction), contre seulement 10 % en 2020.